



**DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES**

## **BOFIP-RHO-17-0636 du 04/07/2017**

Arrêté du 22 juin 2017

**ARRETE CHARGEANT UN ADMINISTRATEUR DES FINANCES PUBLIQUES  
DE L'INTERIM DU POSTE COMPTABLE SPECIALISE DU DOMAINE**

**Bureau RH-1B**

### **RÉSUMÉ**

Cet arrêté charge un administrateur des Finances publiques de l'intérim du poste comptable spécialisé du Domaine.

Date d'application : 01/09/2017

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

---

PARTIE 1 : ARRÊTÉ CHARGEANT UN ADMINISTRATEUR DES FINANCES PUBLIQUES DE L'INTÉRIM DU POSTE COMPTABLE SPÉCIALISÉ DU DOMAINE.....3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ CHARGEANT UN ADMINISTRATEUR DES FINANCES PUBLIQUES DE L'INTÉRIM DU  
POSTE COMPTABLE SPÉCIALISÉ DU DOMAINE



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES  
SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES  
SOUS-DIRECTION DE L'ENCADREMENT ET DES RELATIONS SOCIALES  
BUREAU RH-1B

**ARRÊTÉ**

**chargeant un administrateur des finances publiques  
de l'intérim du poste comptable spécialisé du Domaine**

**LE MINISTRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS,**

Vu le décret n° 2009-208 du 20 février 2009 modifié relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

**ARRÊTE**

**Article premier**

M. Alexandre MICHAUD, administrateur des finances publiques, affecté à la direction nationale d'interventions domaniales, est chargé de l'intérim du poste de comptable spécialisé du Domaine, en remplacement de M. Michel GUILLOU.

**Article 2**

Cette mesure prend effet le 1<sup>er</sup> septembre 2017.

**Article 3**

Le présent arrêté sera notifié à qui de droit.

Fait à Paris, le 22 juin 2017

POUR LE MINISTRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS,  
POUR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES FINANCES PUBLIQUES,  
PAR DÉLÉGATION,  
L'ADMINISTRATRICE CIVILE HORS CLASSE,  
CHEFFE DU BUREAU RH-1B,

CÉLINE CASTELEYN



MINISTÈRE DE L'ACTION  
ET DES COMPTES PUBLICS

BOFiP  
Direction générale des Finances publiques  
Directeur de publication : Bruno Parent

ISSN 2268-0756